

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les U13 et U11 ont repris l'entraînement



Ils attendent du renfort en nombre. Photo RL

Ils ne sont pas trop nombreux et tous les jeunes du secteur peuvent encore les rejoindre pour pratiquer le football. Les U11 sont coachés par Fabrice Philippe et ne sont que cinq licenciés avec Philippe Nicolas, Adrien Robert, Thomas Richir, Baptiste Padlo, Diego Vin-Dit-Dubrosky. Ils se retrouvent le mardi et jeudi, de 17h à 18h30.

Les U13 sont sept : Thibaut Massot, Quentin Padlo, Maxime Ducros, Maëlle Lemai-

tre, David Basile, Loïc Desjardin et Benjamin Dupuy. Eux également se retrouvent tous les mardi et jeudi, de 17h à 18h30 au stade de la Canner, sous les ordres de Mohamed Douba. Pour ces deux coaches, outre les matches de championnat, il s'agit de bien travailler les bases et de les faire progresser rapidement. Les jeunes intéressés sont invités à se présenter lors des séances indiquées ci-dessus.

Atelier mémoire

Le Centre local d'information et de communication (Clic) Yutz-Val de Moselle, en partenariat avec la Fédération seniors Moselle et la mairie de Kédange-sur-Canner, organise une réunion de présentation ce vendredi 7 octobre, à 14h, à la salle des associations (rue du Collège) pour la mise en place d'un atelier mémoire.

Cet atelier mémoire intitulé Ludo PAC s'adresse aux personnes âgées de 55 ans et plus et correspond à une action de prévention dont l'objectif est double : lutter contre les effets néfastes du vieillissement ainsi que de la perte de mémoire et d'autonomie, participer à l'animation dans l'optique du développement et du lien social. Cet atelier est animé par une personne spécifiquement formée et se déroule sur 10 séances hebdomadaires, qui durent chacune deux heures, pour un groupe composé de 15 personnes maximum.

Le coût de cet atelier est de 44€ par participant pour 10 séances. Le Conseil général de la Moselle finance 20€ par personne et la participation restant à la charge des participants est de 24€.

Les inscriptions pour participer aux séances de l'atelier seront prises au cours de la réunion de présentation.

Boule kédangeoise

Pratiquer la pétanque en loisirs ou en compétition, c'est possible en venant s'inscrire au club local La Boule kédangeoise qui dispense au boulo-drome sur le complexe sportif des entraînements chaque mercredi et vendredi de 17h à 19h. Un sport qu'on pratique à tout âge dans la joie et la bonne humeur.

A Kirrwiller avec l'UNC

La section locale des anciens combattants UNC-AFN-SDF organise un déplacement en bus jusqu'à Kirrwiller pour un repas-spectacle le samedi 22 octobre. Départ en bus devant l'église de Kédange à 10h, retour vers 20h30. Une journée placée sur le thème de la fête de la bière. Il reste quelques places disponibles. Prix tout compris 70€.

Réservations auprès du président René Klein ou du secrétaire Hervé Muller, à Kédange.

BERTRANGE-IMELDANGE

Brioche de l'amitié

La distribution des Brioche de l'amitié se déroulera ce vendredi 7 octobre, aux portes des écoles et le samedi 8 octobre, dans les rues du village et dans un point de vente à la boulangerie Carlo. Faites bon accueil à cette sollicitation.

BOUSSE

Des nouvelles de l'Aupap

Le prochain thé dansant de l'Amicale de l'Aupap aura lieu ce vendredi 7 octobre à 14h au Diapason (centre socioculturel, rue des Jardins) à Uckange, animé par l'ensemble Jo Miller.

La prochaine conférence aura lieu dans la même salle ce jeudi 6 octobre. Elle sera animée par un représentant de l'UFC Que Choisir qui parlera des prix au litre et au kilogramme des produits de grande consommation et des fournisseurs d'énergie électrique et gaz.

VOLSTROFF

Concours de belote

Comme d'habitude, les footballeurs de l'AS Volstroff organisent tout au long de la saison un certain nombre de concours de belote fort prisés puisque les nombreux concurrents y viennent de très loin quelles que soient la saison ou les conditions météo. Pour la saison 2011-2012, le premier concours est fixé à ce vendredi 7 octobre, à 20h15, au club-house du stade des Jardins, route de Guénange (06 08 12 15 87). Et comme lors des années passées les prix ne varient pas : d'une valeur de 150€ pour les premiers, puis 100€, 70€, 30€, ainsi que huit filets bien garnis et de nombreux autres lots pour le plus grand nombre de participants.

On s'inscrit sur place à partir de 19h15 (à 14h30 le samedi). Inscription : 12€ donnant droit à un casse-croûte ou une boisson. Prochains rendez-vous : vendredi 4 novembre puis samedis 3 et 17 décembre à 14h30. Site du club : www.as-volstroff.fr

GUÉNANGE

Déjà 400 cavaliers au centre équestre

Troisième sport national en nombre de licenciés, l'équitation passionne. La municipalité guénangeoise s'est donc dotée d'un centre équestre de qualité, géré par une association. Il vient d'être officiellement inauguré.

Démocratiser l'équitation, comme nous avons su le faire à Guénange pour d'autres sports tels que le tennis ou la voile, est devenu un objectif pour la municipalité. Jean-Pierre La Vaullée, maire de la ville, n'a pas caché sa fierté lors de l'inauguration officielle du centre équestre guénangeois, opérationnel depuis quelques mois et comptant déjà près de quatre cents licenciés.

L'événement s'est déroulé en présence de François Marzorati, sous-préfet de Thionville, Aurélie Filippetti, députée, Bertrand Mertz, maire de Thionville, Yves Aschbacher, président de la Communauté de communes de l'Arc mosellan, d'élus de Guénange et des villes voisines, de représentants d'associations, parmi toutes les personnalités invitées, et, bien sûr, des membres du centre équestre Au Grand Chêne, dirigé par Mathieu Canin et géré par l'association éponyme présidée par Marie-Blanche Ansel.

À noter aussi la présence d'une délégation de la ville de Laer, la commune de Westphalie jumelée avec Guénange, emmenée par son maire Detlev Prange et Ruth Höhner, première adjointe elle-même cavalière. Les Laerois qui disposent également d'une "Reithalle" (centre équestre) avaient apporté avec eux un cadeau :



La troupe meusienne Cabalgada a offert un spectacle époustouflant de deux heures pour fêter l'inauguration du centre équestre. Photo RL

les armoiries des deux villes, peintes à l'huile sur un lourd support de bois. Comme autant de promesses de collaboration et d'échanges pour les années qui viennent !

20 000 € de loyer annuel

Le centre équestre a coûté 2,4 M d'euros dont 1,4 M d'euros à la charge de la commune de Guénange. Le reste a été couvert par des subventions : par ordre décroissant, du Feder (Europe), du Conseil général de la Moselle, de la

région Lorraine et de l'État. Jean-Pierre Lavaullée a précisé qu'il ne coûtera « pas un centime en fonctionnement aux Guénangeois », au contraire des autres bâtiments publics de la commune. En outre, le centre équestre versera à la commune 20 000 euros de loyer annuel.

Pour bénéficier de cette nouvelle infrastructure, l'association Au Grand Chêne s'engage, de son côté, à prendre en charge la totalité des frais de fonctionnement et à offrir un tarif préférentiel aux Guénangeois et l'accès gratuit, une fois

par an, aux écoles de la ville. Le centre équestre propose déjà des activités adaptées pour handicapés, seniors, enfants, collégiens et pour les centres aérés...

Le maire a également rappelé que « le centre équestre ne représente que 14 % des investissements de la ville pour la période 2008-2014, les 86 % restants étant consacrés à l'unité Alzheimer, au projet "cœur de ville", au boulo-drome couvert, au tennis couvert, à la requalification de l'annexe de Quélange, au quartier SAMEC-

République », entre autres.

Après les discours, place au spectacle ! Le centre équestre et la municipalité avaient fait appel à la troupe équestre Cabalgada, venue de Meuse. En deux heures, sans interruption, cette dernière a présenté quelques disciplines du sport équestre : le dressage, la voltige et l'attelage tels que pratiqués à l'Antiquité, au Moyen-Âge, à l'époque western, entre reconstitution historique et notes d'humour et d'émotion. Venu nombreux, le public en a eu "plein la vue" !

METZERVISSE

Bilans satisfaisants au jiu-jitsu



Le comité du Jujitsu Ryu a bien travaillé durant l'exercice écoulé pour la bonne marche du club. Photo RL

L'assemblée générale du Jujitsu Ryu s'est tenue dernièrement en mairie. Le club a ainsi pu faire le bilan de la saison passée, sur les plans sportif et financier.

Guy Felci, le président, a rappelé les événements majeurs de la saison écoulée et plus particulièrement le stage national organisé au mois de mars dernier qui a permis de réunir des clubs de neuf départements et de la Belgique et ainsi promouvoir le jujitsu de l'Ecole Atemi Jujitsu (EAJJ), une première pour le club local.

A l'occasion de la venue de la commission technique de l'école, Stéphane Picco et Pierre Baltzer, tous deux instructeurs au sein du club metzervissois, ont passé avec succès les épreuves de la ceinture noire 2e degré. À noter que Stéphane Picco a également été invité à rejoindre cette commission technique. « Au bout de 2 ans seulement d'existence et d'affiliation au sein de l'EJJJ, notre club et ses instructeurs sont reconnus et leur travail est apprécié, nous ne pouvons qu'en être fiers ! » a conclu Guy Felci.

Le bilan financier, présenté par Hervé Demeusy a fait état d'une gestion saine. Le bilan comptable 2010-2011 présente un léger excédent, de petites économies qui doivent permettre au club d'organiser à moyen terme, un stage animé par un expert de jiu-jitsu. Le trésorier en a profité pour remercier les élus présents pour la subvention.

Enfin, une candidature au sein du comité, représentée par Nathalie Coiffier, pratiquante au Jujitsu Ryu, a été adoptée à l'unanimité.

DISTROFF

L'écrivaine Manuela Nogueira reçue en mairie

Rencontre inattendue en mairie où Manuela Nogueira, écrivaine lisboète, a fait étape lors de son périple européen pour présenter son dernier ouvrage, *Ritual sem Palco*, traduit du portugais par Marie-Claire Fichet.

Manuela Nogueira, écrivaine originaire de Lisbonne, a été l'invitée de l'Institut Camões à Luxembourg, pour présenter son recueil de poèmes *Ritual sem Palco*, traduit par Marie-Claire Fichet, auteur locale. L'Institut Camões, soutenu par l'ambassade du Portugal, a demandé à Dona Manuela d'évoquer son illustre oncle, Fernando Pessoa, devant un public averti, conscient de l'importance universelle de cet écrivain, décédé trop tôt.

De son vivant (1888-1935), « Fernando Pessoa, homme aux facettes multiples, poète, écrivain, philosophe, astrologue... n'était connu que de l'intelligentsia portugaise et de quelques intellectuels européens, a expliqué Manuela Nogueira. Sa notoriété mondiale a démarré dans les années 1980 après la découverte d'innombrables manuscrits remis dans une malle devenue, depuis, mythique. » Aujourd'hui, il est traduit dans toutes les langues, y compris en chinois. Contradictoire et torturé, comme le sont souvent les génies, il a exprimé ses diversités par la voix de ses



L'écrivaine Manuela Nogueira, 3e en partant de la droite, a été reçue avec les honneurs en mairie. Photo RL

hétéronymes tels que Avaro de Campos, Ricardo Reis, Alberto Caeiro ou Bernardo Soares, pour ne citer que les plus importants. « Un hétéronyme est plus qu'un pseudonyme, il

s'agit d'un personnage muni d'une identité, d'une date de naissance et de décès éventuellement, d'une famille, d'un cursus scolaire etc. à détaillé Marie-Claire Fichet, qui a beaucoup

travaillé sur le sujet. Il est une anecdote peu connue : des textes de Bernardo Soares ont été étudiés en faculté, sans que le rapport avec Fernando Pessoa, encore peu connu, eût été éta-

NÉCROLOGIE

M. Pascal Poggi



RURANGE-LÈS-THONVILLE. — Nous apprenons le décès de M. Pascal Poggi dit Pogg, survenu le 3 octobre, à Rurange-lès-Thionville, à l'âge de 50 ans. Né le 1er avril 1961, il avait pris pour épouse Mme Rosarita née Rodriguez.

Il était entouré de l'affection de ses deux enfants Anaïs et Gaëtan issus d'un premier mariage, et de sa belle-fille Mélinda.

Responsable administratif et financier, il était domicilié rue Maurice-Ravel à Rurange-lès-Thionville.

L'enterrement sera célébré ce jeudi 6 octobre, à 15h, en l'église de Bousse, suivi de l'inhumation au cimetière de Rurange-lès-Thionville.

Nos condoléances à la famille.

M. Alfred Strub



ELZANGE. — Nous venons d'apprendre le décès, survenu à Metz le 3 octobre, de M. Alfred Strub dit Freddy à l'âge de 57 ans. Demeurant à Elzange, le défunt était né le 16 septembre 1954 à Algrange. Il avait pris pour épouse, le 21 décembre 1991, Mme née Raymonde Manternach. Il avait un fils Eric et deux petits-enfants Maëlle et Timéo. M. Strub était agent de production.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jeudi 6 octobre, à 15h, en l'église d'Elzange. M. Strub repose à la salle mortuaire.

Nos condoléances à la famille.

EN BREF

Bourse des collectionneurs

Guénange : le comité des fêtes de Guénange organise une bourse des collectionneurs le dimanche 23 octobre à la salle Pablo-Neruda. Il s'agit d'une première : une bourse-échange multicollections. Sont concernés tous les genres de collection : timbres, monnaies, parfums, minéraux, cartes postales... Ouverture au public de 9 à 18 h.

Inscriptions au comité des fêtes, 1, rue Mozart, 57310 Guénange ou auprès de Mireille Schweitzer (tél. 06 75 27 51 21).

Aupap

Guénange : l'amicale uckangeoise des préretraités et anciens préretraités se tiendra à la disposition du public ce jeudi 6 octobre, de 11 à 12h, en mairie de Guénange pour tous renseignements concernant les dossiers de retraite.

Conseil municipal

Distroff : la prochaine réunion en séance ordinaire du conseil municipal se tiendra ce vendredi 7 octobre, à 20h, en mairie avec l'ordre du jour suivant : approbation du compte-rendu de la séance du 7 septembre ; attribution du marché de maîtrise d'œuvre du futur lotissement communal ; achat des terrains du futur lotissement communal ; financement de la nouvelle école maternelle ; création d'une commission communale de chasse ; assurance statutaire du personnel communal.